

DECISION DP_2022_22

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Nay :

Vu la délibération du 27/07/2020 portant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants et modifications en cours d'exécution, lorsque les crédits sont inscrits au budget, étant précisé que les signatures requises pourront être manuscrites ou électroniques ;

Vu les besoins de la CCPN pour un accompagnement en matière d'élaboration d'une charte graphique ;

DECIDE :

Article 1^{er} : De confier à la société Ka2 une mission de conception et d'accompagnement pour la mise en place d'une charte graphique de la CCPN.

Article 2 : Le prix de la mission s'établit à 8 820 € TTC.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à M. le Trésorier de Nay.

Fait à Bénéjacq, le 27/10/2022.

Le Président,


Christian PETCHOT-BACQUE





Envoyé en préfecture le 29/12/2022
Reçu en préfecture le 29/12/2022
Publié le
ID : 064-246401756-20221027-DP_2022_22-DE

MARKETING ET COMMUNICATION

Devis DEV-20220929-00228

En date du : 29/09/2022

Votre contact : Emilie Catoliquot

Mobile : 06 99 55 32 29

Email : emiliecatoliquot@ka2com.fr

CdC du Pays de Nay

PAE Monplaisir

64800 BENEJACQ

France

Objet : CHARTE GRAPHIQUE

Description	Qte	PU HT	TVA	Total HT
CONCEPTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE - Élaboration de la charte graphique et de ses règles d'usage - Création de l'univers de marque (typo - couleurs - photos) - Déclinaisons papeterie : gabarit carte de visite, gabarit papier en-tête, gabarit enveloppe - Applications de la charte : exemple de couverture - Livraison des fichiers sources - cession des droits incluse	7,00 <i>jour</i>	700,00	20,00 % (980,00)	4 900,00
ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DE PROJET Accompagnement dans les différentes étapes de la création de la charte graphique de la CCPN : - 1 réunion de cadrage - présence directeur + chef de projet - 1 réunion de présentation du travail créatif - présence directeur + chef de projet - 1 réunion de présentation de la charte graphique finalisée - présence directeur + chef de projet Conseil, recommandation et pédagogie pour appropriation de la nouvelle charte graphique Coordination entre les différents acteurs Suivi de projet et respect des plannings	1,00 <i>forfait</i>	2 450,00	20,00 % (490,00)	2 450,00

Total net HT 7 350,00 €

TVA 20,00% 1 470,00 €

Montant total TTC 8 820,00 €

Signature du client précédée de la mention 'Lu et approuvé, bon pour accord' : 29/10/22

*Lu et approuvé
Bon pour accord*

Date de validité : 29/10/2022

Moyen de règlement : chèque, virement bancaire

Délai de règlement : à la commande

Banque : Crédit Agricole - Compte courant S.A.R.L. KA2 COMMUNICATION

BIC : AGRIFRPP833

IBAN : FR7613306000192308037859922

